


11 septembre 2007

Édifice Lomer-Gouin  
A/S: Mme Monique Gélinas, coor.  
575, rue St-Amable, bur 2.10  
Québec, QC  
G1R 6A6

Madame,

Pour donner suite à la rencontre que vous avez eue avec M. Yvon Larouche, lors de la dernière séance publique tenue à la Rédemption concernant le projet du site d'enfouissement; je vous fais suivre en deux copies les écrits de notre démarche effectuée auprès de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Lyne Beauchamp.

Recevez, madame, mes salutations distinguées.



*Mario Pelletier en tant que porte-parole des signataires*  
579 Chemin du Portage  
Ste-Angèle-de-Mérici, QC  
G0J 2H0

c.c: Zec de la Rivière Mitis

11 septembre 2007

Cabinet du Ministre  
Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
*A/S: Mme Claudine Metcalfe, conseillère politique*  
675 boul. René-Lévesque Est  
30 ième étage  
Québec, QC

Madame,

Je vous suis reconnaissant d'avoir répondu à la mienne du 08 août au nom de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Lyne Beauchamp.

Lors de notre compilation, nous avons omis sans le vouloir de transmettre quelques signatures de notre pétition qui s'ajoutent à celles déjà transmises. Donc, de 266 signatures nous passons à plus de 300 ; soit, précisément à 318.

Auriez-vous l'amabilité d'ajouter cela au dossier; je vous en remercie à l'avance.

Recevez mes salutations distinguées.



*Mario Pelletier en tant que porte-parole des signataires*  
579 Chemin du Portage  
Ste-Angèle-de-Mérici, QC  
G0J 2H0

c.c: Zec de la Rivière Mitis

Québec, le 4 septembre 2007

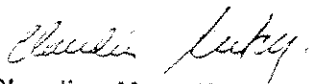
Monsieur Mario Pelletier  
579, Chemin du Portage  
Ste-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Monsieur Pelletier,

Au nom de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, j'accuse réception de votre lettre du 8 août dernier accompagnée de la pétition et des photos concernant la rivière Mitis.

Je vous remercie de nous avoir transmis cette correspondance qui sera portée à l'attention de la ministre dans les meilleurs délais et acheminée à la direction concernée du ministère.

Veillez agréer, Monsieur Pelletier, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**Claudine Metcalfe**  
Conseillère politique.

8 août 2007

Cabinet du Ministre  
Ministère du Développement durable  
de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart  
*A/S: Mme Lyne Beauchamps, min.*  
675 boul. René-Lévesque Est  
30<sup>e</sup> étage  
Québec, QC

Madame la Ministre,

Au nom de tous les citoyens qui ont signé la présente pétition nous vous demandons d'intervenir dans le projet d'implantation d'un futur dépotoir que projettent d'aménager à proximité de la rivière Mitis, la MRC de la Matapédia et la MRC de la Mitis.

Il faut bien comprendre que les citoyens riverains de la rivière Mitis et tous ceux qui ont signé la pétition considèrent positivement le besoin d'un dépotoir régional; cependant, nous nous objectons à tous rejets de résidus ( eau lixiviation ) traités ou contrôlés dans la rivière Mitis d'autant plus que ce rejet est prévu en amont de la rivière.

Dans la pétition qui vous est soumise les 266 personnes l'ayant signée étaient âgées de 18 ans et plus; la particularité importante de cette pétition, ce qui en fait un trait commun: **toutes ces personnes sont des adeptes de la rivière qui y pratiquent diverses activités.**

Telles que,

- La pêche sportive au saumon d'Atlantique
- La descente de rivière en canot
- La descente familiale de rivière en pneumatique
- La baignade et les pique-niques en famille

et il y a:

- Les riverains qui vivent aux abords de la rivière; qui ont des puits artésiens à proximité ou bien qui y puisent de l'eau.
- Les municipalités qui puisent leur eau potable, telle que la ville de Mont-Joli.

Lorsque le prometteur promet des mesures d'atténuation nous comprenons ceci:

- Nous allons essayer de polluer le moins possible ...mais nous allons polluer.

Comment en 2007, à l'aire du virage vert et de la protection de l'environnement peut-on permettre de telle chose et proposer un si mauvais projet ?

Pourquoi ces prometteurs de site dit propre à l'environnement recherchent-ils toujours un cours d'eau important pour rejeter le ou les drains de résidus de lixiviation lorsqu'ils prétendent que les dits résidus sont propres ?

Alors pourquoi ne s'orientent-ils pas vers un cours d'eau de moindre importance si leurs rejets n'ont aucun impact sur l'environnement ?

Il est bien évident que les gens ne sont pas tous dupes; on comprend bien qu'un grand cours d'eau tel que la rivière Mitis fournit une dilution accrue au rejet polluant projeté.

Madame, nous vous demandons de bien accueillir notre demande; nous savons et connaissons votre inquiétude face aux algues bleues se produisant récemment dans nos lacs.

Encore dernièrement, près de 80 municipalités recommandaient de faire bouillir l'eau avant consommation.

Rares les semaines qui se passent en saison estivale sans que nous n'entendions aux informations parler de pollution de cours d'eau ayant des cyanobactéries ou bien des coliformes ou autres types de pollution.

Nous, notre rivière est propre et nous entendons nous battre pour préserver cela; sur la Rive Sud du St-Laurent les rivières propres se font rares nous n'avons pas le droit de baisser les bras afin de satisfaire les intérêts d'une minorité.

Dans notre requête nous associons toutes nos voies à la ZEC Saumons de la Rivière Mitis et aimerions attirer votre attention sur le fait que la rivière Mitis est une rivière qui a été aménagée et développée pour la pêche aux saumons par les ministères impliqués. Depuis plusieurs décennies, plus d'un bénévole s'est dévoué à cette cause sans compter les heures; nous sommes conscients que nous sommes devant un écosystème fragile et nous ne voulons pas permettre qu'il soit mis en péril.

Madame, nous ne sommes pas des spécialistes en protection d'environnement; toutefois, depuis les dernières décennies la publicité gouvernementale et la sensibilisation à la protection de l'environnement provenant de part et d'autre ont créé une conscience de protection de l'environnement chez bien des citoyens conscients de leur environnement et de la protection qu'il faut y apporter.

C'est cette conscience là, Madame, que l'ont retrouve dans notre pétition et cela, il ne faut en aucun cas l'ignorer.

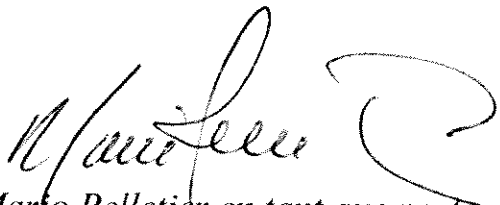
En terminant, le prometteur prétend que le dépotoir aura une durée de vie de 25 ans; voilà une prétention à corriger. Le prometteur devrait affirmer que la durée de vie active de ce dépotoir sera probablement de 25 ans selon son estimé; mais, que les déchets enfouis y seront pour la vie. Une fois, le dépotoir rempli que se passera-t-il avec les rejets de lixiviation qui continueront? Et lorsqu'il sera rempli de ce côté de la rivière, sur l'autre rive face à ce dépôt, y aura-t-il un autre dépôt ?

Madame, le territoire est grand, nous sommes persuadés qu'avec de la bonne volonté et un peu d'efforts positifs que l'on peut épargner la Rivière Mitis de cette aberration; la pollution, c'est l'affaire de tous et c'est pour cette raison que nous sommes impliqués.

Pour vous offrir une meilleure compréhension de notre demande nous vous joignons des photos prises récemment sur la rivière Mitis démontrant quelques activités; vous pourrez constater qu'il ne s'agit pas de quelques baigneurs comme le prétendent les prometteurs du dit projet.

Espérant, Madame, que vous accorderez à notre demande toute l'attention nécessaire; et croyez en la sincérité de notre démarche.

Recevez nos salutations distinguées,



*Mario Pelletier en tant que porte-parole des signataires*  
579 Chemin du Portage  
Ste-Angèle-de-Mérici, QC  
G0J 2H0

c.c: Zec de la Rivière Mitis

Décharge de la Rivière Rouge  
dans  
la Rivière Mitis

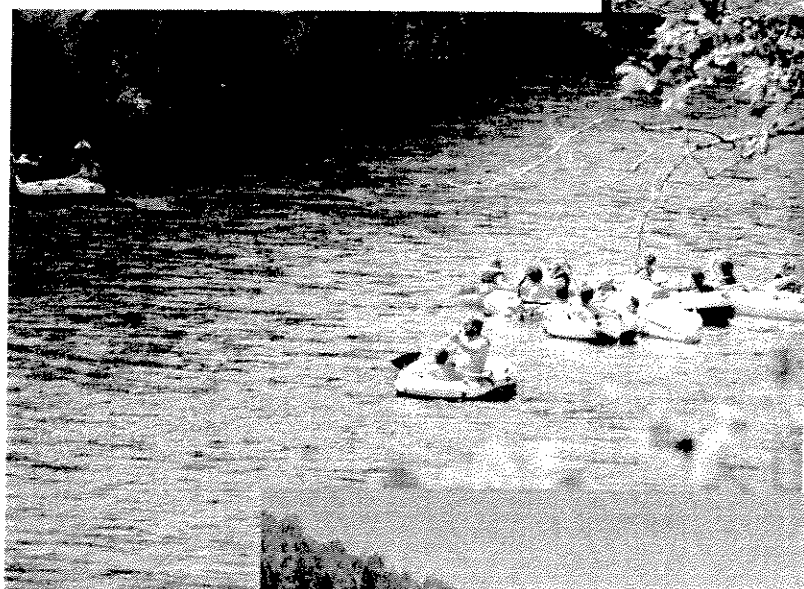


Fosse Petit Bouillon  
nouvellement aménagée par la  
Zec de la Rivière Mitis

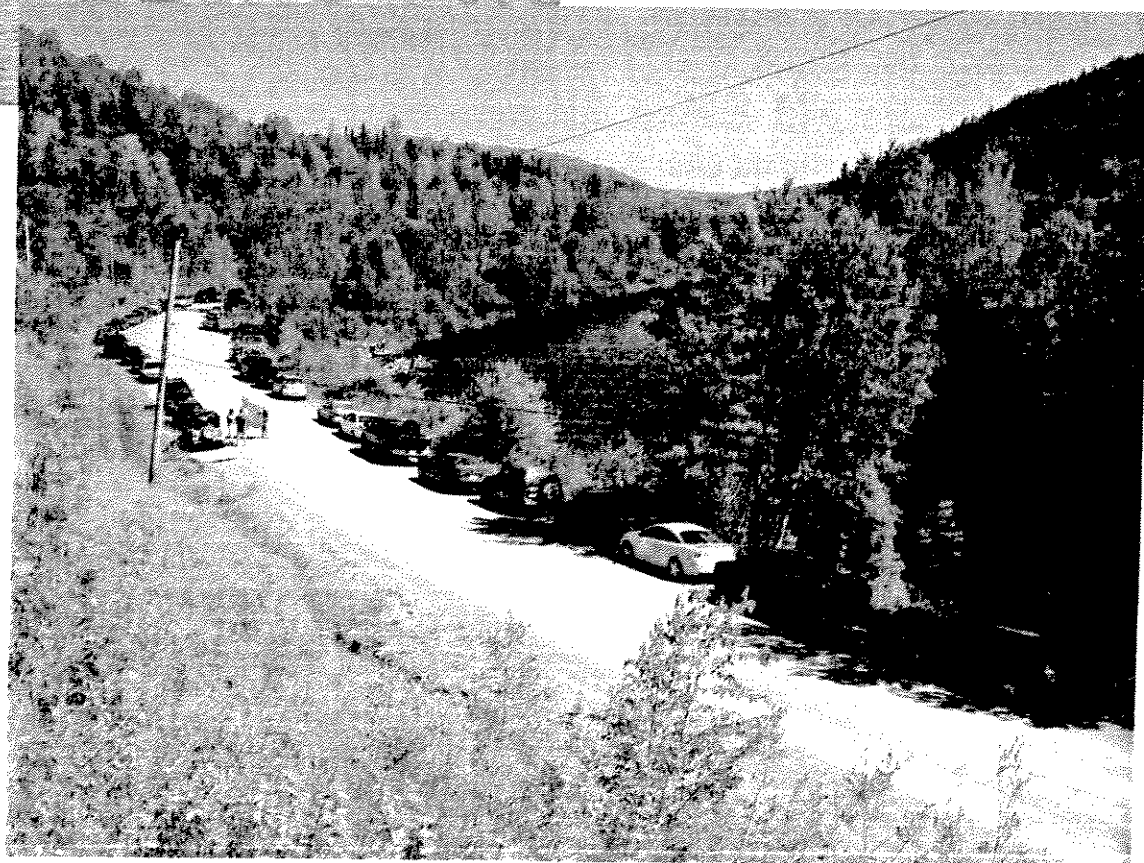


Rivière Rouge vue du pont de  
la route du Portage

# Descente de pneumatiques sur la Rivière Mitis

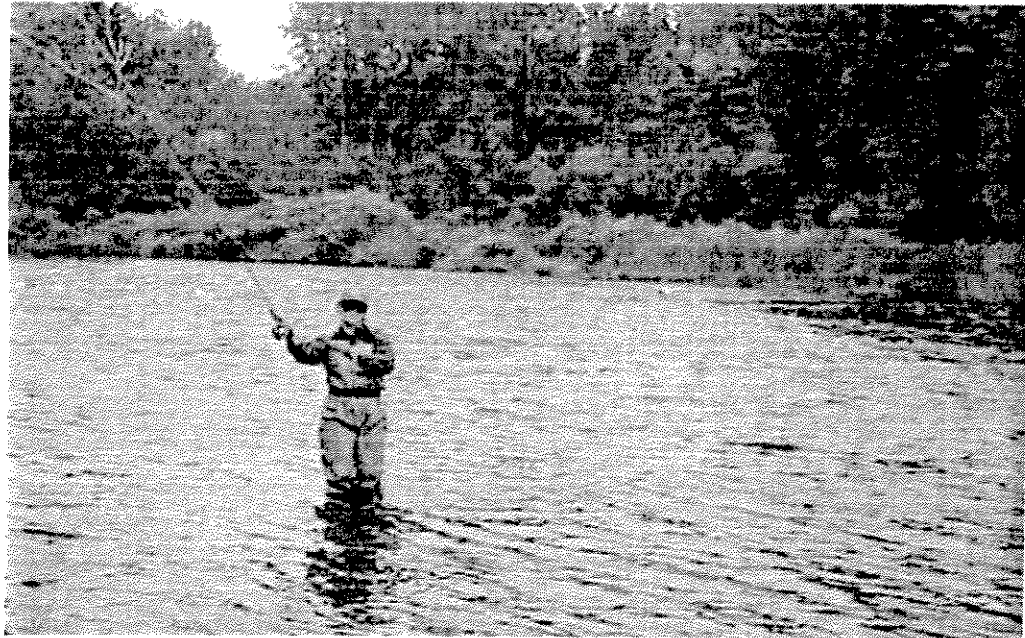


Stationnement sur la rivière Mitis à l'endroit appelé la fosse le Panier

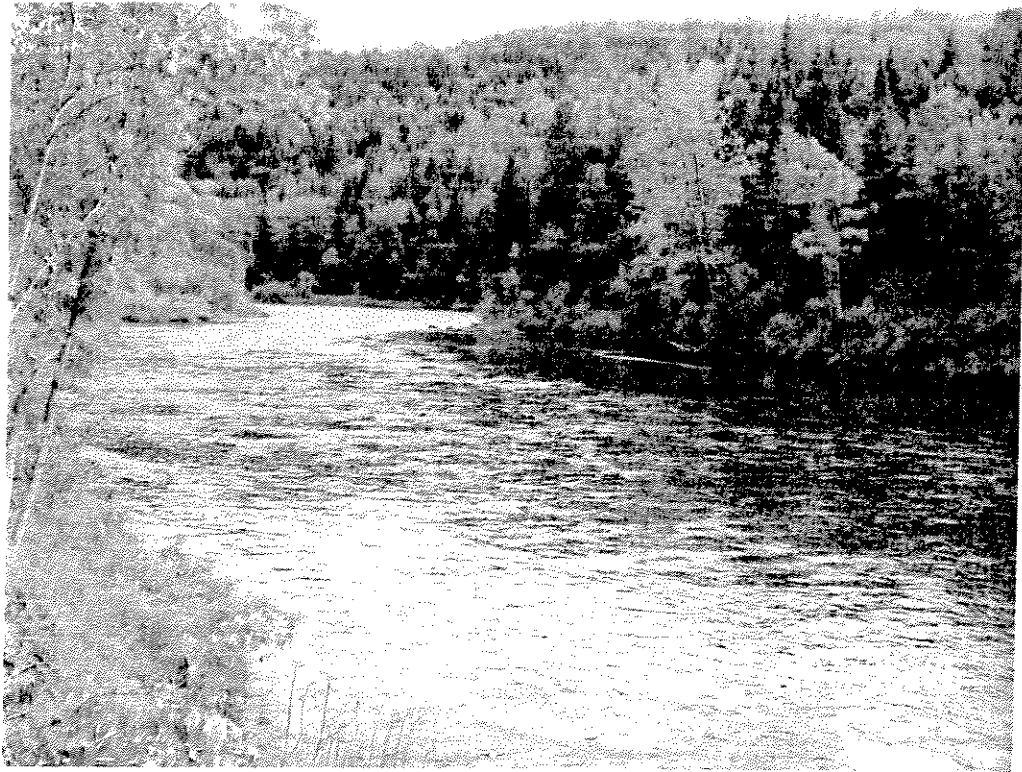




La pêche aux saumons; une activité lucrative pour la région.



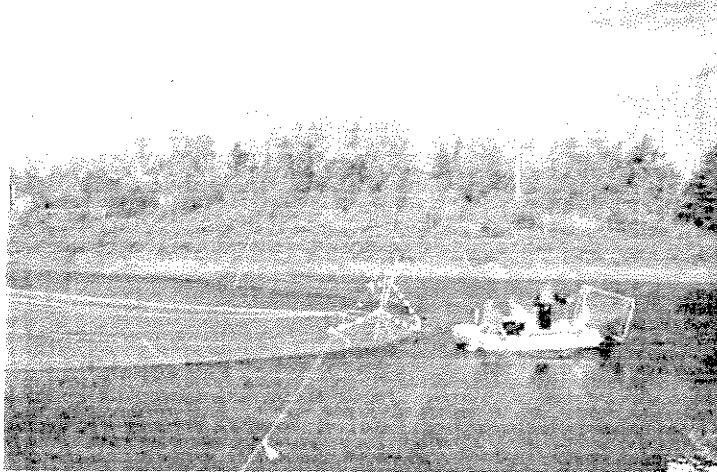
Là où on pratique la remise à l'eau.



La fosse appelée Castor

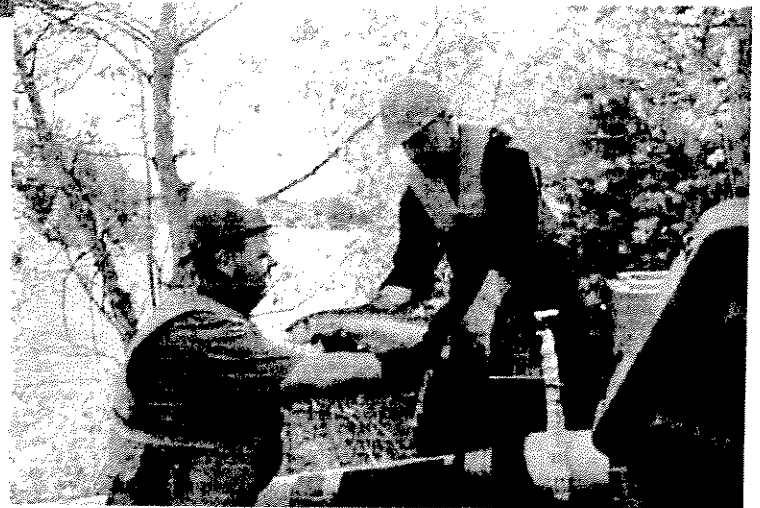
Autres activités

Dévalaison printanière des saumoneaux remis à l'eau en bas du barrage et de la chute

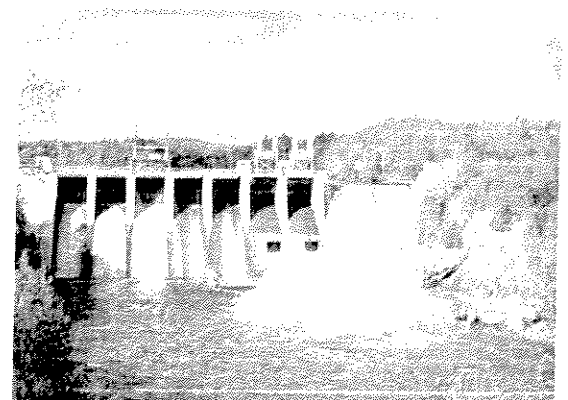


Filet de captation lors de la dévalaison printanière.

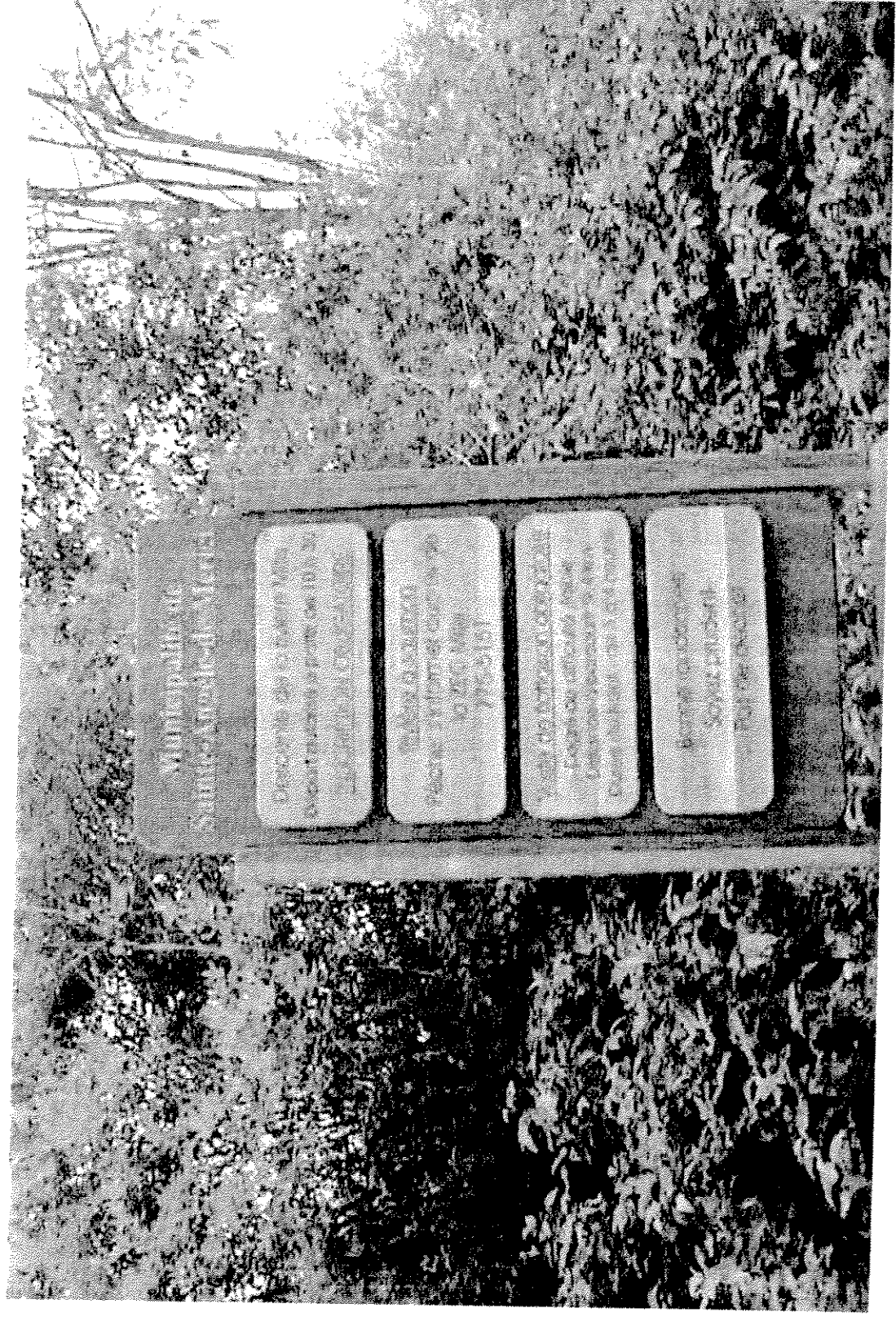
Saumon adulte remis à l'eau lors de la dévalaison printanière.



Chute  
&  
barrage



Panneau de la Municipalité de Ste-Angèle-de-Mérici affichant les activités autorisées sur la rivière Mitis



Québec, le 4 septembre 2007

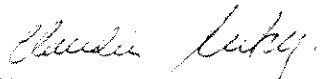
Monsieur Mario Pelletier  
579, Chemin du Portage  
Ste-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Monsieur Pelletier,

Au nom de la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, madame Line Beauchamp, j'accuse réception de votre lettre du 8 août dernier accompagnée de la pétition et des photos concernant la rivière Mitis.

Je vous remercie de nous avoir transmis cette correspondance qui sera portée à l'attention de la ministre dans les meilleurs délais et acheminée à la direction concernée du ministère.

Veillez agréer, Monsieur Pelletier, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



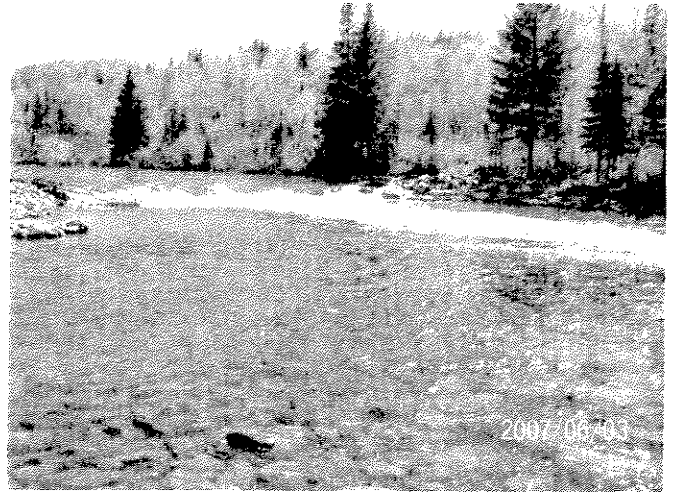
**Claudine Metcalfe**  
Conseillère politique

**La copie des signataires de la pétition  
est disponible  
au secrétariat de la commission seulement**

# PROTÉGEONS LA RIVIÈRE MITIS

## de toutes formes de pollution

- Nous y pratiquons nos sports, la natation, la descente de rivière et baignade.
- C'est une rivière à saumons ayant le statut de zone contrôlée.
- Les municipalités riveraines ainsi que la ville de Mont-Joli y puisent l'eau de consommation.
- Les résidents riverains y ont des puits de consommation à proximité.
- La rivière possède des attraits de villégiature prometteurs que nous devons préserver

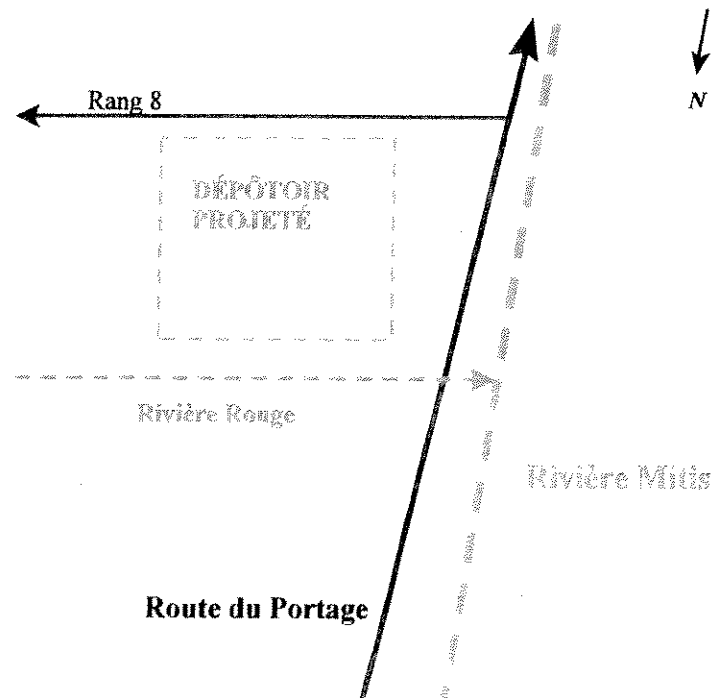


**Nous disons un NON catégorique au dépotoir à ciel ouvert dont l'implantation projetée serait à moins de 385 mètres de la rivière Mitis et encore plus près de la Rivière Rouge qui se jette dans la Mitis.**

Il est prévu que ce dépotoir rejette dans la rivière Mitis les eaux de lixiviation ( dissolution des matières solubles d'un mélange à l'aide de solvants ou autres produits appropriés ).

### *Traduction:*

Pollution continue à débit contrôlé avec mesures d'atténuation pendant la vie proposée du site, soit 25 ans. Après 25 ans d'exploitation 595,000 tonnes de déchets auront été accumulées menaçant toujours de polluer de manière irréversible la rivière Mitis pour plusieurs décennies.



Emplacement en amont de la rivière Mitis, à la jonction de la rivière Rouge et de la rivière Mitis; accès par le rang 8 de la Rédemption.

Est-ce cet héritage qu'on doit laisser aux enfants d'aujourd'hui et aux générations futures?